Maupassant et le Livre de la Loi *

par Danielle GOUREVITCH ** et Michel GOUREVITCH ***

Tous ceux qui s'intéressent à Guy de Maupassant savent qu'il est mort de paralysie générale en 1893, à 43 ans, à la maison de santé de Passy où il séjournait depuis un an et demi. Mais le détail des derniers mois de l'écrivain est imparfaitement connu, et entre les diverses biographies il y a des divergences et des contradictions (1). Nous présentons les pages qui dans le "Livre de la loi" de Passy concernent ce malade et apportent des précisions.

En effet l'article 12 de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés prévoyait "dans chaque établissement un registre coté et paraphé par le maire" dans lequel devaient être transcrits les certificats qu'elle exigeait pour toute personne "placée" sans son consentement. On l'appelait "Livre de la loi" ; dès avant l'actuelle loi de 1990, il n'était plus en fait représenté que par des listings informatisés.

Quant à la clinique dite de Passy, c'est celle qu'Esprit Blanche avait dirigée à Montmartre, rue Norvins, depuis 1821. Il y succédait à un certain Prost, mais l'avait développée et en avait fait un haut lieu parisien des lettres et des arts. Il l'avait transférée à Passy en 1847. Gérard de Nerval a fait plusieurs séjours à Montmartre puis à Passy, et la clinique a également reçu, parmi tant d'autres, Virginie Déjazet (2), Théo van Gogh (frère de Vincent), Charles Gounod. L'annexion de 1860 a supprimé la commune de Passy, qui a donné son nom au XVIe arrondissement.

Esprit Blanche était mort dans sa maison de santé en 1852, passant le flambeau à son fils Émile, ancien interne des hôpitaux de Paris et notamment de la Salpêtrière. A l'entrée de Maupassant en janvier 1892, Émile avait 71 ans ; il devait comme son père mourir à Passy, le 15 août 1893, peu de semaines après cet illustre malade, et c'est son élève Meuriot père qui dirigeait alors la maison.

Le 1er mai 1901, Meuriot meurt à son tour et, comme Esprit Blanche, il a pour successeur son fils, Henri, interne de Paris, qui restera en place jusqu'à la guerre de 1939. Mais en 1921-1923, avec ses sœurs, il lotit le domaine, sur lequel s'ouvrent alors les avenues de Lamballe et du Général-Mangin. Il ne reste aujourd'hui de la maison de santé que son bâtiment principal entouré des vestiges du parc. Ancien château de la

---

* Comité de lecture du 30 mai 1998 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** EPHE. Sciences historiques et philologiques (en Sorbonne), 45 rue des Ecoles, 75005 Paris.

** E.P.S. Maison Blanche, 3 avenue Jean Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne.

princesse de Lamballe, c'est à présent l'ambassade de Turquie ; c'était alors l'habitation de la famille Meuriot et quelques pensionnaires y étaient logés, mais Maupassant est mort dans une dépendance dont il ne reste rien. Henri Meuriot a transporté sa maison de santé à Crosne où elle se trouve toujours.

La maladie de l'écrivain a suscité un débat, étonnamment public, dont l'enjeu était, en ce temps où régnait la théorie de la dégénérescence, de faire la part de la fatalité héréditaire dans sa pathologie. Les défenseurs de sa mémoire se sont évertués à éliminer (malgré la maladie de son frère Hervé) toute prédisposition familiale, pour affirmer que son mal était accidentel et acquis. On va voir que la maladie fatale a été purement infectieuse.

Le 1er janvier 1892, chez lui à Cannes, Maupassant s'était donné un coup de rasoir au cou. Il avait été rapidement décidé de le conduire à Passy, et son père avait pris les choses en mains. Voici le premier document qui se trouve dans le Livre de la loi, relatif à

Monsieur de MAUPASSANT, René, Albert, Guy

né en 1850 au Château de Sotteville (près Yvetot) *(3),*

Seine Inférieure

homme de lettres à Paris

célibataire

placé par Monsieur de Maupassant François, Albert, Gustave, demeurant à Ste-Maxime-sur-Mer (Var), père du malade.

Mélancolie - suicide, symptômes de paralysie générale.

Entré le 7 janvier 1892

Nous soussignés, Docteurs en médecine de la Faculté de Paris, médecins à Cannes (Alpes-Maritimes), certifions que Monsieur Guy de Maupassant est atteint de folie délirante, qu'il a attenté à ses jours dans la nuit du 1er au 2 janvier 1892, en se portant un coup de rasoir au cou, que depuis lors il a à plusieurs reprises menacé de mort les personnes qui l'entourent et le soignent, que nous avons été obligés de lui mettre la camisole de force, que nous avons été contraints de faire venir un gardien d'aliénés, que cet état furieux loin de s'amender présente depuis quelques jours des exacerbations fréquentes ; en conséquence, nous croyons qu'il est indispensable qu'il soit soigné dans une maison de santé spéciale pour les aliénés.

En foi de quoi, nous avons signé le présent certificat

Cannes le 5 janvier 1892

signé : Docteur DE VALCOURT *Docteur G. DAREMBERG*

La loi ne prescrivait pas deux signatures ; il y a eu excès de précaution, à cause vraisemblablement de la notoriété du malade. Nous ne connaissons pas le docteur de Valcourt, mais le second médecin est Georges Daremberg, l'un des deux fils de Charles Victor, si l'on ne tient pas compte d'un premier petit Georges mort en très bas âge (1848) et qui n'a laissé que son prénom au frère puîné.

Ce jeune homme est le fils chéri de l'illustre historien de la médecine, l'aîné, Marc, ayant causé bien des déceptions à ses parents. Georges fait sa médecine, Georges est aux côtés de son père dans une ambulance parisienne pendant le siège de Paris, Georges espère une brillante carrière dans la chimie médicale.

Ses espoirs sont déçus, à la suite, estime-t-il, de sombres combinaisons universitaires ; en outre il est tuberculeux (4). On le trouve par exemple en 1877 en mission pour des études de chimie météorologique à Menton où il résidait l'hiver pour raisons de santé bien qu'il fût chef de travaux chimiques au laboratoire de la Charité (5).

Il renonce à ses ambitions de carrière et va s'installer définitivement dans le midi, d'abord à Menton puis à Cannes, où il se marie le 12 novembre 1889 à une demoiselle Marie Bouissou. Il écrit de nombreux ouvrages, notamment mais non exclusivement, de phtisiologie. Pendant les deux années de la phase terminale de la maladie de Maupassant sortent sous sa plume *Le choléra, ses causes, moyens de s'en préserver,* Paris, Rueff, 1892 ; *Traitement de la phtisie pulmonaire,* Paris, Rueff, 1892 ; *En Orient et en Occident, Paysages et croquis,* Paris, Masson, 1893.

Il a des relations avec le monde littéraire, artistique et scientifique, qu'il s'est faites lui-même ou qu'il a conservées du cercle de feu son père (mort en 1872). C'est ainsi qu'à propos de son récit de voyage il reçoit une lettre de remerciement de Marie et Louis Pasteur, datée du 12 octobre 1893, et que nous croyons inédite (6) :

Cher Monsieur Daremberg, votre livre vient de nous faire passer deux ou trois soirées fort agréables. Je l'ai lu à M. Pasteur qui en a été très content. Nous aimons les voyages comme ceux que vous racontez si bien. Mais quels pays malpropres vous avez traversés! Notre ami Chantemesse (7) ferait bien d'y passer pour y faire donner un coup de balai hygiénique. Tous nos compliments affectueux et nos remercîments pour le plaisir que nous avons eu à vous lire. Marie Pasteur.

Le maître ajoute quelques lignes :

Mon cher ami, je ne veux pas que cette lettre vous parvienne sans y ajouter mes félicitations personnelles bien sincères. Votre livre m'a beaucoup ému par sa préface, m'a appris beaucoup de choses et m'a fait rire quelquefois. Tous mes remercîments et tous mes vœux de bonne santé pour vous et vos chères petites filles (8). L. Pasteur.

C'est ce contexte mondain qui explique qu'on ait fait appel à lui pour un cas douloureux qui ne relevait nullement de sa spécialité.

A l'entrée du malade, un nouveau certificat est établi :

Je soussigné, certifie que Monsieur Guy de Maupassant, homme de lettre, âgé de 41 ans (9), est atteint de mélancolie hypochondriaque avec idées de suicide et symptômes de paralysie générale, porte au côté gauche du cou une plaie peu profonde (10). Paris-Passy, le 7 janvier 1892

Puis, trois jours plus tard :

Lypémanie, hallucinations multiples, inégalité et immobilité pupillaires, tremblements de la langue et par moments difficulté de la parole, abolition complète des réflexes tendineux, préoccupations hypocondriaques accentuées. Actuellement dans un état de dépression : refus d'alimentation, qu'il faudra probablement (11)

Maintenu.

le 10 janvier 1892 *Docteur (12)*

Suivra le certificat de quinzaine, le 22 janvier :

Atteint de lypémanie avec illusions des sens, hallucinations multiples et incessantes, délire semi-hypochondriaque et semi-orgueilleux, tendance au suicide et symptômes de paralysie générale tels que trouble de la parole, perte des réflexes, inégalité des pupilles, tremblements de la langue, etc... Dit que Dieu a proclamé du haut de la tour Eiffel qu'il est le fils de Dieu et de Jésus Christ, accuse son domestique de lui avoir volé 70 000 francs puis quatre millions, puis six

millions, cause avec les morts car les morts ne sont pas morts, entretient des conversations avec Flaubert, avec son frère qui se plaint d'être à l'étroit dans son tombeau, prétend voir à distance des paysages de l'Inde, de Russie, d'Afrique, etc.... prétend aussi parler à distance avec sa mère et ses amis, s'accuse d'être l'auteur d'un article du Figaro qui a été la cause d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne qui a coûté 400 millions à la France, se dit poursuivi par la populace de Paris qui veut le tuer parce qu'il a brûlé lui-même sa maison, et à cause de l'odeur de sel qu'il croit répandre, se dit la victime de ses ennemis qui lui ont envoyé au moyen d'un procédé nouveau qu'il appelle la médecine voyageuse, la syphilis et le choléra, croit qu'il est à l'agonie, que ses aliments passent par ses poumons et fait des difficultés pour se nourrir.

Le livre porte alors des notes succinctes, certificats mensuels exigés par la loi de 1838. D'abord pour 1892 :

janvier : mélancolie-suicide, symptômes de paralysie générale.

février : est continuellement halluciné, difficultés pour prendre ses repas, a été un jour nourri à la sonde (voir son observation complète au dossier).

mars : hallucinations continuelles, refuse d'uriner, disant que son urine est faite de diamants (voir le dossier).

avril : excitation par moments, parole embarrassée, hallucinations.

mai : même état, est gâteux, halluciné.

juin : mêmes hallucinations, parle seul, parfois violent.

juillet : état stationnaire.

août : halluciné, moments d'agitation fréquents, de courte durée.

septembre : mange difficilement.

octobre : veut toujours se déshabiller, hallucinations.

novembre : même état.

décembre : pas de changement, halluciné, fait des difficultés pour prendre ses repas.

Puis vient la première moitié de 1893 :

janvier : paralysie générale.

février : état stationnaire.

mars : le 25 convulsions épileptiformes, muscles de la face, bras et jambe gauches - durée de 11 h à 6 h piqûre d'ergotine Yvon.

avril : le 25 convulsions épileptiformes

mai : le 25 convulsions épileptiformes, ne se tient plus debout.

juin : le 14 convulsions épileptiformes, nouvelles crises le 28 à 10 h du soir, coma qui persiste jusqu'au 2 juillet, piqûres d'ergotine Yvon, sinapismes.

1893, 6 juillet : les convulsions persistent.

Décédé à 11 h 3/4 du matin des suites de convulsions dans le cours d'une paralysie générale (13).

La thérapeutique s'est bornée à bien peu de chose : l'ergotine Yvon, qui a survécu jusque dans les années 1960. Les indications en étaient fort larges et ne comportaient d'ailleurs pas les convulsions. Ce qu'on peut dire pour conclure, c'est que c'est là une observation typique de paralysie générale, traitée avec les moyens de l'époque, autant dire non traitée. Guy de Maupassant est mort d'une méningo-encéphalite diffuse, accident tertiaire de la syphilis. Cette maladie parasitaire, contagieuse par contamination presque toujours sexuelle, est purement acquise et ne doit rien au patrimoine génétique. Quant à la légende de ce temps-là, selon laquelle la maladie aurait nourri ou exalté le génie, c'est littérature au sens le plus péjoratif du terme. Un Maupassant non syphilitique aurait été une des toutes premières gloires de la France.

NOTES

(1) Pour un état de la question, voir la thèse de médecine de Sylvie MONPIOU-DUPRÉ (Strasbourg, 1995). - *Maupassant et la médecine*. Prix de thèse de la Société française d'Histoire de la Médecine.

(2) Comédienne et chanteuse illustre sous le second Empire, et dont le théâtre porte toujours le nom.

(3) Ce lieu de naissance aussi a été l'objet d'interminables controverses.

(4) C'est sa maladie qui détermine son sujet de thèse : *De l'expectoration dans la phthisie pulmonaire* (1876). Alors qu'il avait fini par mener une vie très réduite, on le trouva mort dans son lit au matin du 1er février 1907.

(5) Il est alors sous la protection du duc de Broglie, président du conseil ; les liens entre les deux familles sont très mystérieux et datent au moins de la naissance illégitime de Charles, son père. Sa biographie mériterait une petite étude.

(6) Bibliothèque nationale, NAF 18100, 301-302.

(7) André Chantemesse (1851-1919), disciple de Pasteur, bactériologiste et hygiéniste.

(8) L'une est Hélène qui travaillera à la villa de la Vallée-aux-Loups devenue clinique psychiatrique, auprès du docteur Le Savoureux ; elle était dernière descendante de Charles Daremberg, dont elle n'avait conservé aucun papier.

(9) En fait il en avait 42 passés.

(10) La plaie au cou est celle de la tentative de suicide.

(11) Ici un mot illisible, peut-être "sonder". En tout cas, la thèse d'Émile Blanche s'intitulait : *Du cathétérisme œsophagien chez les aliénés* (Paris, 1848).

(12) La signature est illisible ; elle n'est ni celle de Meuriot père, ni celle de Grout, les deux médecins de Maupassant à Passy.

(13) D'une autre main.

INTERVENTION : Dr Germain GALÉRANT

Le Dr Galérant fait remarquer qu'à sa connaissance, nul n'a mis en doute la sépulture de Maupassant, à Paris, au Père Lachaise... De plus, des documents irréfutables, état-civil, archives de l'archevêché de Rouen, documents notariés... fournissent une preuve absolue : naissance de Maupassant au château de Miromesnil, situé à Sauqueville, commune de Tourville sur Arques près de Dieppe". Ainsi selon le Dr Galérant "il y a lieu d'émettre les plus vives réserves sur les soi-disant précisions apportées par le Livre de la Loi".